

9eme ANNEE, No. 245.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 6 Fév. 1888

C'est jeudi qu'a lieu à Québec la grande

démonstration conservatrice, dont nous

avons déjà parlé.

Nos remerciements à qui de droit pour

l'envoi de la "Revue Canadienne," livrai-

son de janvier, et aussi de plusieurs rap-

ports et documents imprimés par ordre de

la législature de Toronto.

Le banquet en l'honneur de Sir Adolphe

Caron aura lieu samedi prochain. L'or-

ganisation promet un brillant succès.

Plus de quatre cents souscripteurs sont

déjà sur la liste.

"La Gazette de Montréal" contredit la

rumour que l'honorable M. Starnes, con-

seiller législatif, soit sur le point d'aban-

donner cette position.

La majorité de M. Dickison, dans le

comté de Carleton, est de 573

M. Purcell, dont l'élection a été annulée,

et qui a été en plus déqualifié, a comparu

devant la cour de Cornwall, samedi der-

nier, avec deux de ses partisans. M. Purcell

a obtenu un sursis de la procédure en

attendant que la cour suprême ait statué

sur son appel pour faire annuler le juge-

ment en première instance contre lui et ses

agents.

L'ajournement obtenu s'étend jusqu'au

18 mars.

L'emprunt de \$225,000 recommandé par

le comité des finances, vendi-euli dernier,

sera employé, s'il est auto-isé par la cité, à

payer la dette flottante, qui se monte à

\$163,000, et non à \$51,000, comme nous le

disions samedi. Cette dette se trouve paie-

ellement en 6 et 7 pour cent d'intérêt, et

l'on pourra emprunter, aujourd'hui, à 4

pour cent, si l'on est un tait soit peu

adroit.

La balance, \$62,000, serait employée à

des améliorations.

Un singulier débat est soulevé par le

comité des règlements de la cité. Ce comité

a d'abord passé un règlement, autori-ant

une compagnie du gaz, dite Capital Gas

Company, à poser des tuyaux dans les rues

pour l'introduction du gaz naturel, que l'on

veut faire venir de la "Mer bleue", endroit

situé à quelques milles de la cité.

Puis, le même comité a préparé un autre

règlement pour accorder à la même autori-

té à une compagnie rivale, dite "Citizens

Gas Company."

Les deux compagnies ont le même but.

Elles se proposent non-seulement de four-

rir du luminaire, mais aussi de ramasser

le charbon et le bois de chauffage.

Le premier de ces règlements a deux

ans pour exécuter son essai, et elle insiste

pour que sa rivale soit mise de côté. Celle-

ci, prétend, de son côté, qu'elle a les fons

nécessaires pour mener à bonne fin son

entreprise, et elle soutient que le conseil

n'a pas le droit d'accorder aucun droit ex-

clusif à sa rivale.

Il nous semble qu'il ne faudra pas au

conseil la sagesse de se laisser pourtran-

cher la question.

Il n'a qu'à s'assurer si les deux compa-

gnies ont les moyens voulus à leur dispo-

sition. Si elles ont ces moyens, c'est de les

traiter sur un pied d'égalité.

CONTESTATION DU COMTÉ

D'OTTAWA.

Les preuves dans la contestation

de l'élection de M. Rochon sont de

plus en plus nombreuses.

La corruption de Lapraire sera

pour le moins égale par celle faite

dans le comté d'Ontario.

Les morts et les absents qui ont

été votés se comptent par centaines dans

Hull, seulement.

Pas plus tard que ces jours-ci,

deux témoins sont venus déclarer

qu'ils avaient des cas de corruption

personnelle contre M. Rochon et

quelques-uns de ses amis.

Nous n'entretenons aucun doute

que M. Rochon sera déqualifié et

avec lui plusieurs de ses amis.

A CESAR CE QUI EST A CESAR

Sous ce titre "La Patrie" réclame

pour ses chefs le mérite de la construc-

tion de l'embranchement du

Sault Ste Marie, l'une des plus im-

portantes améliorations pour notre

commerce de l'ouest.

Ce n'est pas, dit "La Patrie" une

idée tory, mais une idée, qui est

due à l'honorable M. Mackenzie.

Ce dernier, ajoute "La Patrie",

voulait cet embranchement pour

éviter la construction de cette par-

tie du chemin du Pacifique, aussi

costive qu'improductive, du nord

du lac Supérieur.

M. Mackenzie prétendait que la

connection du Sault Ste Marie avec

les lignes américaines, pour l'hiver,

et l'usage des voies aquatiques arri-

vant à Port Arthur pour l'été, per-

mettraient d'éviter, pour de longues

années encore, les frais de la construc-

tion de la ligne Nord du Lac

Supérieur, au moins jusqu'à ce que

le trafic fût devenu trop fort.

Et M. Mackenzie raisonnait avec

justesse, dit "La Patrie."

Non, confrère, M. Mackenzie ne

raisonnait pas juste.

Il s'agissait, avant tout, de cons-

tituer une route nationale sur la

territoire canadien, et la ligne

Nord du lac Supérieur, loin d'être

improductive, nous a déjà prouvé

sa nécessité, lors des troubles de

1885 dans le Nord-Ouest. C'est par

cette route que nous avons expédié

nos soldats pour réprimer la deuxiè-

me rébellion de Riel, de ce miséra-

ble, comme l'appelaient alors "La Pa-

trie."

"La Patrie" cite un autre exemple

pour faire ressortir les larges vues de

ses chefs. Elle nous parle de leur

opposition à l'intercolonial, et de

leur proposition de construire à la

place de ce chemin une ligne plus

directe et moins coûteuse, remon-

tant à la rivière St Jean et traversant

l'Etat du Maine, comme la ligne

courte que l'on construit actuelle-

ment.

L'erreur de "La Patrie" est la

même ici que pour l'embranchement

du Sault.

Ce qui inspira les conservateurs

dans la construction de l'intercolo-

niale, ce fut encore l'esprit national.

Ils voulaient d'abord une route in-

terprovinciale, exclusivement sur

le territoire canadien, et ils la vou-

laient aussi éloignée que possible

de la frontière.

C'était une route stratégique en

cas de guerre.

Les chefs libéraux, qui entendent

le patriotisme d'une autre manière,

voulaient de suite une route, qui

nous eût mis à la merci de nos voi-

sins dans une guerre.

Aujourd'hui, la ligne courte par

l'Etat du Maine n'offre plus le même

danger, grâce à l'intercolonial.

Mais nous prenons acte, en pas-

sant, de l'aveu que vient de faire

"La Patrie" sans s'en apercevoir.

Elle nous dit que ses chefs avaient

proposé la route de l'Etat du

Maine à la place de la construction

de l'intercolonial.

Pourquoi donc "La Patrie" et ses

confères rouges ont-ils tant crié

contre la présente ligne courte ?

Le fait qui se dégage de la politi-

que respective des conservateurs et

des libéraux, c'est que les con-

servateurs ont travaillé pour

notre autonomie, tandis que les se-

conds n'ont eu en vue que notre an-

nexion aux Etats-Unis, dans la

construction des lignes de chemins

de fer attaquées par "La Patrie."

En passant sur la rue Wellington,

on ne peut se lasser d'admirer

le superbe édifice nouveau, qui sera

biensôt ouvert à deux ou trois dé-

partements, au revenu de l'intérieur,

à l'agriculture et aux patentes, si

nous sommes bien informé.

Ce sera le deuxième annexe aux

édifices parlementaires, construits

depuis treize ans. Le premier est

un bloc, qui attire le regard, à

l'ouest, par une immense tour, que

le peuple d'ici appelle la tour-Mac-

kenzie. Ce bloc, par sa pierre et

son architecture, ressemble aux trois

édifices occupés actuellement par

les départements, la chambre des

communes, le sénat et les divers

bureaux de ces deux chambres.

Ce dernier annexe fut commencé

en 1875 par le gouvernemen-

t-Mackenzie et achevé par ce

gouvernement. Il ne manque

pas d'élegance, mais il est regretta-

ble que le gouvernement Mackenzie,

mû par le sentiment d'une fausse

économie, ait choisi un aussi mau-

vais site.

Ce n'était pas nécessaire, vrai-

ment, de dépenser tant d'argent pour

construire une bâtisse, qui se trouve

cachée derrière le bloc principal,

que nous appelons le bloc-ouest.

Ordinairement, les gens sensés ne

construisent pas des maisons, d'un

demi million de piastres, de manière

à ce qu'elles ne soient pas vues.

Si l'ex-éminent ministre Macken-

zie a visé l'économie, dans cette

circonstance, on reconnaîtra que

c'est une économie qui coûte trop

cher.

On ne pourra adresser le même

reproche à Sir Hector Langevin,

qui, en sa qualité de ministre des

travaux publics, a fait construire

le nouveau bloc de la rue Welling-

ton.

Cette fois, on a pour son argent,

et l'eff. t que l'on a voulu produire

n'est pas manqué. Le bloc de la

rue Wellington est un monument

aussi en vue et plus élégant encore

que ses trois devanciers sur le site

principal du parlement.

Il est en pierre de sable

du Canada. C'est dire qu'il of-

frira à notre climat une résistance

plus forte que la pierre de l'Ohio,

employée pour certains ornements

des autres blocs. Nous n'ent-

prendrons pas aujourd'hui une

description détaillée de ce superbe

édifice, dû au goût de notre mini-

stre des travaux publics et de notre

habile entrepreneur, M. Charlie

bois, mais nous risquerons une

petite observation, qui ne man-

quera peut-être pas d'être d'actualité.

Nous voyons dès maintenant ce

que seront les châssis par les ca-

drés qui sont posés. Ces cadres

nous donneront des croisées de

quatre carreaux. Cette division

fera, à notre avis, paraître les châ-

ssis trop petits pour le corps de l'édi-

fice.

Ne serait-il pas préférable de di-

viser ces ouvertures en deux parties

seulement, et de n'avoir que deux

grandes vitres au lieu de quatre

petites ? Il s'agit, toutefois, d'une

question de goût, et nous ne voud





Dans la Capitale

Cercle des familles

La dernière conférence du cercle des familles de l'Institut Canadien-Français a eu lieu, hier soir, dans la salle de l'orphelinat St-Joseph, devant un auditoire composé de l'élite de la société.

Vers les 8 heures, la séance s'ouvrit par un duo sur piano exécuté par M. Th. Roy et Gauthier.

Vint ensuite le chant canadien "O Canada" bien rendu par un chœur composé en partie de membres du chœur de la basilique.

M. L. H. Taché, secrétaire particulier de l'hon. M. Chapleau, s'avance ensuite aux applaudissements de l'auditoire pour donner la conférence annoncée.

Le sujet choisi par M. Taché était une étude de mœurs des musulmans et le conférencier l'a traité de main de maître soulignant plusieurs reprises les applaudissements des spectateurs. Au cours de sa conférence M. Taché a récité de charmants vers avec un charme qui a prouvé à l'auditoire qu'il réussissait aussi bien dans l'art de la déclamation que dans celui de faire des conférences.

Après quelques paroles du président de l'Institut, M. S. Drapeau, et un nouveau chant en chœur, la séance fut close.

Notes Religieuses

Hier, fête de la Purification, les cérémonies dans toutes les églises ont été rehaussées de beaucoup d'importance. A la basilique, les démonstrations n'ont pas été des moins imposantes.

Rien d'admirable comme le spectacle de ces centaines de cierges allumés qui tenaient à la main les fidèles dissimulés dans toutes les parties de la vaste église. La cérémonie de la bénédiction des cierges a été des plus solennelles.

Le prône fut fait par le Rév. M. Campeau, du bas chœur, et le sermon fut donné en anglais par le Rév. M. Holland, qui prit pour sujet l'Evangile du jour.

En l'absence de M. Ph. Boulay, l'orgue était tenu par M. Theophile Roy.

Les pieux exercices des quarante-heures auront lieu au couvent de la Miséricorde jeudi le 9 courant.

A l'issue de la messe, hier, il y eut dans le sous-basement de l'église, assemblée de la société St-Vincent de Paul.

Notes Civiques

La séance régulière du conseil de ville, ce soir, sera très importante. Entre autres affaires on y soumettra le projet d'acheter des débris pour \$225,000 afin de couvrir une dette flottante s'élevant à la somme de \$51,325.10.

De cette somme, si l'emprunt est effectué, il sera certainement requis \$62,000 pour les améliorations suivantes :

- 1. Construction du pont St-Patrice.
2. Construction d'une partie du pont Cummings.
3. Réparer l'égoût principal de la rue Lewis.

- 4. Erection d'une nouvelle cour et station de police.
5. Egoût pour l'aqueduc.
6. Embouchure du tuyau principal.
7. Etablissement d'un système de crémation.

- 8. Tuyau principal construit dans New-Edinburg.
9. Elevation des rues.
Comme on le voit, toutes ces améliorations semblent nécessaires mais il est plus probable que le débat sera des plus animés.

Visite de société

Ce soir, première assemblée du mois, de l'Union St-Thomas, à la salle St-Joseph, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Dubouche sera présent. L'assemblée sera très importante à cause de plusieurs amendements dont avis a été donné depuis un mois.

Les membres sont invités à assister en grand nombre.

Comité Civique

Le comité des Réglemens s'est assemblé cette après-midi afin de préparer son rapport final au sujet des réglemens concernant la compagnie de Gaz Capital et la compagnie de Gaz des Citoyens. La discussion a été longue et passablement orageuse.

Nos échevins à Montréal

Le voyage de nos édiés à Montréal, samedi dernier a été couronné de succès et nous n'avons nul doute qu'il en sera question à la séance du Conseil de Ville ce soir puisque les pères de la cité étaient allés dans la métropole commerciale dans le but de se mettre au fait des systèmes par lesquels on se débarrasse des déchets à Montréal. Le retour a été retardé par la neige, les excursionnistes n'arrivant qu'à 9 heures hier matin au lieu de minuit comme ils s'y attendaient. Ils étaient à peu près une quinzaine et sont revenus enchantés du voyage.

A travers la ville
M. Wilson, qui a amené plusieurs compagnies dramatiques à Ottawa il y a deux ans, est à Russell aujourd'hui. Il est à faire des arrangements pour donner plusieurs représentations à Ottawa sous peu avec une excellente compagnie.

Le club de raquettes de l'Union Commerciale de Québec a gracieusement envoyé deux billets complémentaires au club Frontenac pour un grand concert qui sera donné à Québec demain soir sous les auspices de ce club.

La température est de nouveau splendide aujourd'hui de même qu'elle l'a été hier.

Il est tombé une forte couche de neige samedi et les hommes préposés aux travaux d'enlèvement de la neige pour le compte de la corporation ont eu ample besogne.

Les avalanches de neige ont été très fréquentes hier durant la journée par suite du doux temps.

Notre marché était complètement nul ce matin vu l'abondance de la neige dans les chemins à la campagne surtout.

Il n'y aura pas de conférence du cercle des familles dimanche prochain, le dimanche gras étant ordinairement un jour de réunions dans les familles. La deuxième conférence n'aura lieu que le 19 courant.

Le conseil de comité de Prescott s'assemblera aujourd'hui.

Il y a eu un nouvel "At Home" à Rideau Hall samedi soir. Son Excellence le Gouverneur Général et la marquise Lansdowne ont, comme d'habitude, pris un large part aux amusements de gissoirs, du patinage et autres.

On a besoin d'un jeune homme pour faire les commissions, prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser à M. Laurent Duhamel, marché By.

TRENTE MOIS DE PENITENCIER

Ce matin, la cour du comté de Carleton était encombrée à l'occasion de la reprise du procès du capt. Finessey.

L'avocat de la défense était M. Gibb, M. L. es., occupant pour la Couronne. Après l'audition de plusieurs témoins pour prouver le caractère du prisonnier, Son Honneur le juge Ross demanda au prisonnier s'il a quelque chose à dire avant que la sentence soit prononcée contre lui. Ce dernier dit quelques mots après quoi l'hon. juge expose quelques uns des principaux faits de la cause en s'appuyant surtout sur le fait que Finessey a commis cette offense dans sa propre maison ; qu'il s'est emparé d'un revolver avec l'intention bien arrêtée de s'en servir ; qu'il a frappé Kennedy avec un bâton-coquin et qu'enfin, il a été bien prouvé, par ses enfants mêmes, que sa conduite à l'égard de sa femme malade n'a jamais été celle d'un homme paisible et aimant la tranquillité du foyer.

Sous ses circonstances, le maximum de la peine pouvant être infligée était de trois années de détention au pénitencier provincial et le minimum deux années de prison, la cour croit devoir condamner le prisonnier à être détenu durant la période de deux années et demi dans le pénitencier provincial. Aussitôt après le prononcé de la sentence, à midi précis, le géolier de la prison sur le droit du détective Montgomery enchaîne les mains du prisonnier et le conduit immédiatement à la prison où il attendra le jour du départ pour ses nouveaux quartiers.

Durant toute la durée du procès les personnes présentes n'ont pas perdu de vue le prisonnier qui semblait loin d'avoir les sympathies populaires.

COURRIER DE HULL

Depuis les dernières courses des chevaux de Hull, "Hull Girl" appartenant à M. E. Viau, qui a gagné le premier prix est, paraît-il, sur le point d'être vendue soit à la corporation ou à M. E. B. Eddy pour mener l'engin à vapeur pour les incendies.

Nous ne savons lequel des deux aura l'avantage de se procurer cette fameuse bête.

Les membres de la brigade du feu Jacques-Cartier ont tenu une assemblée vendredi dernier sous la présidence du surintendant Guest.

M. Jas St-Jean, fils de M. Pierre St-Jean, entrepreneur menuisier, est dangereusement malade. Il a été recommandé hier aux prières des fidèles à l'église Notre Dame.

Réunion des membres de l'Union St-Joseph, ce soir.

Nous donnons plus bas le rapport du conseil de ville.

Le bureau des écoles séparées se réunira ce soir.

En jetant un coup d'œil sur "La Vallée" vous trouverez qu'elle reproduit le lendemain une partie de notre "courrier de Hull" paru la veille, sans en donner crédit.

Chronique et correspondance de Hull remises faute d'espace.

STATISTIQUES DE LA POLICE DE HULL

Avec l'obligeance du chef de police Guest, nous avons pu nous procurer les informations, suivantes :

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs et surtout des banques et des compagnies d'assurances et autres, sur ces informations qui sont, sinon officielles, du moins tirées de sources officielles.

ARRESTATIONS

Il y a eu pendant l'année 150 arrestations opérées comme suit : Vagabondage, 65 ; assaut et batteries, 33 ; exposition de personnes, 5 ; langage insultant, 3 ; larcin, 16 ; assaut indécent, 2 ; assaut sur la police, 2 ; maison de prostitution, 2 ; port d'armes à feu, 1 ; incendiaires, 1 ; obtention d'argent sous faux prétextes, 1 ; conduite indécente, 1 ; pour garder la paix, 3 ; pour mépris de cour, 5 ; grévistes, 2 ; pour infraction à un règlement municipal, 5 ; trouvé errant sur la voie publique, 3. Total 150. De plus, neuf personnes ont été condamnées à l'amende pour infraction à l'acte des licences.

ACCIDENTS, FEUX ET DOMMAGES

Il y a eu pendant l'année finissant le 31 décembre, neuf alarmes

données comme suit : Janvier, 0 ; février, 1 ; mars, 1 ; avril, 2 ; mai, 1 ; juin, 0 ; juillet, 0 ; août, 1 ; septembre, 2 ; octobre, 0 ; novembre, 2 ; décembre, 0. Total 2.

Les propriétés détruites sont celles de MM. Stanislas Aubry, perte, \$2,070 ; la maison de péage, sur le chemin d'Aylmer, perte, \$100 ; le grand feu dans le quartier No. 5, perte \$5,000 et les scieries de MM. Hardman, frères, perte, \$35,000 et trois commencentements d'incendie dont les dommages sont élevés à \$35, formant un total des pertes causées par le feu de \$42,135.

La brigade du feu Jacques-Cartier est composée comme suit : L. Ganes, surintendant ; G. Tessier, capitaine ; Ovide Falard, lieutenant ; J. Séguin, secrétaire ; P. Lafond, trésorier et ingénieur ; F. Groté et H. Richer, sergents ; MM. D. Grondin, J. Vallancourt, M. Pariseau, P. Durocher, J. Gagné, L. Lesmieux, B. Cyr, J. Carrière, B. St-Jules, J. Papin, F. St-Louis, A. Tessier, C. Gravelle, L. Latour, J. Blais, L. St-Amour, A. Dion, C. Girouard, A. Turgeon, H. Legault, S. Cabana, J. Legault, J. B. Mesnard et Joseph Imbeau.—29.

LA FORCE DE POLICE
La force de police est composée de 8 hommes comme suit : L. Genest, chef ; MM. Deault, O. Rajotte, Jos. Blais, Arthur Dion et T. Latour, constables et remplissant les fonctions de pompiers salariés en même temps.

LES MAISONS DE COMMERCE
Le nombre de maisons de commerce dans la cité, est de soixante et dix-huit, sans compter les petits magasins de bonbons et restaurants, repartis comme suit : T. Breauville, 2 ; rue Brewery, 8 ; Wellington, 7 ; Principale, 28 ; Albert, 8 ; Inkerman, 5 ; Victoria, 6 ; Division, 2 ; Alma, 1 ; moulin des Gilmour, 3 ; à la Petite Ferme, 4.—Total 78.

LICENCES, AUBERGE ET INSTITUTIONS
Il y a dix-huit hôteliers et treize magasins qui sont licenciés pour vendre de la boisson à importer, sept maisons d'éducation catholiques et une protestante.

Au premier février, il y avait 448 familles qui étaient approvisionnées d'eau de l'aqueduc ce qui a donné à la corporation un revenu de \$1500, pour les premiers trois mois.

POPULATION

La population de Hull est de 12,500 âmes, le nombre des familles est de 2,300 et le nombre de maisons de 1400.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

SEANCE DU 6 FÉVRIER 1888

A une assemblée du conseil de la ville de Hull, tenue à l'hôtel de ville de la dite cité, à dix heures ce matin, étaient présents : Son Honneur le maire, Alf. Rochon, M. P. P., au fauteuil, et les échevins Graham, Scott, Marston, Leduc, Simard, Aubry, Viau, Morin et Landry, formant le quorum du dit conseil.

Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Graham, que les minutes de la dernière assemblée qui viennent d'être lues soient approuvées.—Adopté.

Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Graham, que les comptes et communications qui sont maintenant déposés, sur le bureau de ce conseil, soient renvoyés à leurs comités respectifs, à l'exception de la poursuite de T. Gagné vs la corporation et les papiers de la banque des marchands et la réclamation de M. C. Chéné, soient maintenant pris en considération.

L'estimé de M. Chéné est autorisé à être admis.

M. J. Maloney demande à renouveler son contrat pour fournir le bois de chauffage au comité du feu à raison de \$1.55 la corde Renvoyé au comité du feu.

M. l'échevin Dumais donne avis qu'il est obligé de s'absenter pour six semaines.

MM. Trudel et Fères réclament de la corporation par l'entreprise de M. C. B. Major, avocats, des dommages au montant de \$35 causés à leur voiture par le mauvais état des chemins.

FORMATION DES COMITÉS

M. l'échevin Leduc propose, secondé par l'échevin Scott, que les échevins Marston, Morin, Aubry, Leduc et Scott, forment partie du comité des rues et améliorations.

Proposé en amendement par l'échevin Viau, secondé par l'échevin Landry, que les échevins Landry, Viau, Scott et Aubry, forment partie du dit comité.

Pour l'amendement : MM. les échevins Landry, Simard et Viau.—3.

Contre : les échevins Marston, Graham, Aubry, Leduc, Morin et Scott.—6.

La motion principale est reportée sur la même division.

Les autres comités sont formés après discussion et y apportant quelques changements, et sont comme suit :

Rues et améliorations—MM. les échevins Marston, Morin, Aubry, Leduc et Scott.

Finances—Les échevins Viau, Graham, Landry, Aubry et Simard.

Marchés—Les échevins Simard, Aubry, Landry, Viau et Scott.

Feu et Eau—Les échevins Graham, Leduc, Landry, Aubry et Marston.

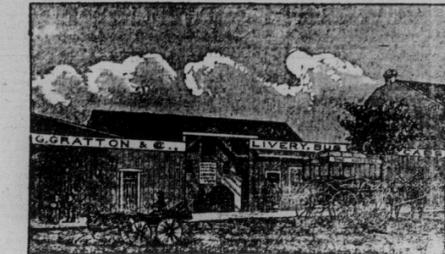
Santé—Les échevins Scott, Aubry, Graham, Viau et Simard.

Règlement—Les échevins Graham, Viau, Leduc, Simard et Marston.

Proposé par l'échevin Landry secondé par l'échevin Simard que M. G. Grignon soit autorisé à fournir à ce conseil 30 tonnes de pierres syénites.

La cour s'ajourne.

Fourie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire

63, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

BAZAR, EXPOSITION DE FANTAISIE ET GRANDE KERMESSE

100 RUE SPARKS

A cette nouvelle vente, nous invitons la pauvre femme n'ayant que cinq centins dans son porte-monnaie aussi bien que la dame riche ayant son livret bien garni de billets de banques ou de pièces d'or. Nous aurons des BARGAINS pour tous ; il y aura des articles d'un centin de même que des articles d'une piastre, et des prix de cinq centins aussi bien que des prix de cinq piastres ; et il y aura des paniers, des caisses et des sacs à surprise, etc., etc. Cette vente merveilleuse s'ouvrira LUNDI, le 6 FÉVRIER et se continuera jusqu'à avis contraire.

Kearns & Ryan,

100 RUE SPARKS.

Le pour l'usage de cette corporation à raison de \$10.75 la toise.

Proposé en amendement par l'échevin Viau, secondé par l'échevin Aubry que la pierre syénite tel que demandé par ce conseil soit achetée par soumission.

L'échevin Leduc propose en sous-amendement que la motion principale reste sur la table.

Le sous-amendement est adopté.

L'échevin Landry votant contredit.

L'échevin Aubry donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée que le canal d'égoût des rues Kent et Albion soit continué jusqu'à la Flor, d'après les plans et devis de l'ingénieur de la cité.

Le secrétaire donne lecture d'un règlement No. 13, concernant la subdivision du quartier No 3 en trois arrièrements de votation.

Le conseil s'ajourne à lundi prochain.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il ne soit trop tard. Montrez, jons de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NORRIS, No. 30, rue Rideau

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi 6 février—L'affaire des curieux était assez considérable ce matin, à la cour de Police.

Frs Damphousse est traduit devant la cour pour avoir laissé son cheval seul, cette infraction aux règlements lui vaut une amende de \$1 et autant de frais.

La cour s'occupe ensuite du procès de George Fitzsimmons et N. Morris qui sont dans la boîte sur accusation de vol de bois de chauffage, la propriété de M. Geo. Séguin. Plusieurs témoins sont entendus et sont d'accord à prouver que Fitzsimmons était dans la cour à bois vers minuit la nuit où le vol a été commis. Après une habile défense de l'avocat, Morris est acquitté. Quant à Fitzsimmons la charge contre lui est plus convainquante et son Honneur se voit dans la nécessité de le condamner à une détention de trois mois dans la prison commune.

Le prisonnier accépte cette sentence le surlendemain, et de la manière d'un homme à qui l'on cause un véritable plaisir.

Denis Baxter comparait ensuite pour avoir causé du tapage sur la rue et avoir voulu frapper un de ses compagnons ; ce délit lui vaut une amende de \$2 et \$1 de frais.

Et la cour s'ajourne.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 59

MARI DE MARCQUERITE

XX

UNE APPARITION

Suite.

—Cette jeune dame s'évanouit, dit encore la même voix à ses côtés.

Mais elle eût le courage de surmonter sa faiblesse et elle revint bientôt à elle, grâce à un verre d'eau que Béatrice présenta à ses lèvres.

—Mon Dieu ! que se passe-t-il donc ? demanda madame Peters, en arrivant près du piano, miss McVane, vous choisissez singulièrement vos moments pour vous trouver mal. Est-ce la chaleur ?

Marguerite balbutia quelques paroles d'excuse et en levant ses regards, rencontra deux yeux noirs et brillants qui ne perdaient pas un seul de ses mouvements. C'était ceux du colonel confédéré.

—Colonel Valquez, dit madame Peters, avec une nuance de contrariété, c'est miss McVane, la gouvernante de mes filles.

Le colonel s'inclina.

—Béatrice, mon amour, continua la maîtresse de la maison, je croyais que vous alliez chanter.

Marguerite comprit cet ordre et aussitôt ses deux mains furent sur le piano. Elle oublia sa faiblesse et appela à elle tout son courage, toute sa force pour chanter le second duo demandé. Mais sa voix s'éteignait dans sa gorge, une sueur froide perlait sur son front, son jeu s'en ressentit et malgré tous les efforts de mademoiselle Peters, le duo manqua tout à coup son effet.

Béatrice lançait des regards furieux à la pauvre gouvernante, se doutant un peu que le beau colonel était la cause de tout ce trouble. Après avoir dit quelques paroles piquantes, elle s'éloigna avec humeur du piano. Marguerite saisit ce moment pour essayer de s'échapper du salon.

Le jeune officier, en la voyant se lever vint droit à elle et lui coupa la retraite ; il lui tendit la main avec un sourire ; mais Marguerite ne la toucha point. Ses yeux éponantés étaient fixés sur le visage du colonel et le tremblement de ses lèvres indiquaient sa violente émotion.

—Suis-je folle ? se demandait-elle... cette voix... ce sourire... ces yeux noirs et magnifiques ? Non, non ! il est impossible que deux hommes puissent se ressembler ainsi... C'est William, c'est mon mari qui est là devant moi !

—Ne voulez-vous donc pas me donner une poignée de mains, mademoiselle ? demanda-t-il en souriant. Est-ce moi qui vous ai effrayée ?

Elle mit la main dans la sienne le regardant toujours de son œil épouvanté.

—Qui... dit-elle, vous me faites peur, vous... vous ressemblez à... Et arrachant sa main de celle du jeune officier, elle s'enfuit en jetant un cri rauque qui attira l'attention de toutes les personnes qui purent l'entendre. On comprit, et madame Peters comme les autres, que quelque chose s'était passé entre le colonel confédéré et la jeune gouvernante. Le colonel était très pâle et très grave. Ceci, tout le monde put le voir. Madame Peters alla droit à lui et lui demanda :

—Que s'est-il donc passé, colonel ?

—J'ai connu le grand-père de mademoiselle McVane, répondit-il, et je lui en ai parlé, voilà tout. Le nom de ce parent qu'elle a perdu dernièrement a réveillé sa douleur, etc.

Son grand-père ? elle ne nous en a jamais parlé... Qui donc était-il ?

—Le général George McVane, de la Virginie, répondit le jeune officier avec orgueil, et mon commandant en chef.

—Des oh ! des ah ! des qui l'aurait cru ? enfin, une volée d'interjections, se firent entendre de tous côtés dans la salle.

—Que dites-vous, colonel ? s'écria monsieur Peters en s'avancant. Le général McVane, le grand-père de notre gouvernante ? ah ! c'est trop drôle ! ma parole d'honneur ! Le général McVane ! c'est un de mes héros ! ah ! la petite rusée ! elle m'a soulevé, bien souvent entendu parler de lui, et jamais elle nous a dit un mot de sa parenté avec lui.

—Cela est cependant, répondit le colonel ; je suis certain du fait. Du reste, vous pouvez le demander à mademoiselle McVane, elle-même. Toute la fortune de son grand-père a été engloutie ; il a tout perdu pendant la guerre et je suppose que c'est la raison qui fait qu'elle occupe aujourd'hui chez vous la place de gouvernante.

En disant ces mots, il passa dans un autre salon avec une expression de physionomie qui indiquait qu'il ne désirait pas être questionné d'avantage. Mais sa révélation avait créé une sensation assez difficile à feindre, et chacun était anxieux de revoir cette pâle et belle jeune fille, entourée, comme une auréole, de la gloire de son aïeul.

Madame Peters resta fort longtemps éveillée cette nuit-là, pensant avec vexation à la découverte qui avait été faite publiquement de la naissance de sa gouvernante. Si elle n'avait pas en une fille à marier, elle aurait été fière de sa gouvernante, mais elle présentait en celle-ci une rivale pour Béatrice et sa bonne humeur ne s'en augmenta point. Miss McVane, comme gouvernante était tout ce qu'on pouvait désirer de mieux ; miss McVane, comme rivale de sa fille était des plus dangereuses.

Il faut que je m'en débarrasse au plus vite, dit-elle, autrement le colonel ne songera plus à Béatrice. Comme il regardait cette fille, ce soir !

Mais madame Peters trouva qu'il lui serait difficile de se débarrasser de la jeune gouvernante. M. Peters, tout fier de posséder dans sa maison la fille de l'illustre général confédéré repoussa immédiatement toute idée de la renvoyer, et monsieur Peters était le maître chez lui.

Un changement aussi terrible qu'inattendu s'était opéré dans la pauvre Marguerite depuis la nuit du bal.

Sa santé semblait altérée, une faiblesse étrange s'était emparée d'elle et elle avait perdu, en un moment, tout pouvoir d'enseigner. Elle ne mangeait plus, elle ne dormait plus ; en une semaine elle était devenue l'ombre d'elle-même. Elle restait des heures entières assise à la même place, les yeux grands ouverts et remplis d'une expression vague d'horreur et d'effroi.

—Qu'avez-vous, miss, McVane ? lui demanda madame Peters un matin.

Marguerite la regarda de son long regard indécis et ne répondit rien. L'impatience de madame Peters s'en accrut.

—Sachez vous bien, continua-t-elle, que vous n'avez pas donné une seule leçon à mes filles de toute la semaine ? Je vous en prie, secouez cet état de torpeur ou envoyez chercher un médecin.

Et elle sortit avec une hauteur destinée à témoigner son déplaisir à la pauvre gouvernante et qui, du reste, n'y prêta aucune attention. Les craintes que madame Peters avait d'abord éprouvées au sujet du colonel Valquez étaient maintenant considérablement diminuées : d'abord, miss McVane perdait sa beauté et était devenue, dans une semaine, une véritable squelette. Ensuite, le colonel confédéré portait fort peu d'intérêt à la jeune gouvernante. Il avait une fois demandé de ses nouvelles, et depuis, n'avait même pas prononcé son nom. En revanche, il était fort assidu près de Béatrice.

A Continuer

SERVICE A DINER

Seulement \$10.00, POUR UN NOUVEAU COMPRENANT 6 assistés à souper, 12 assistés à dîner, 12 assés à déjeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sacri ar. 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 10 assés à fruits, 3 plus couverts, 3 plats maïs, 1 assiette, 1 pot à l'œuf.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et, Fournitures de Maisons. 632 & 634 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYD & Co. Artisans pour commandes de tout de toutes descriptions.